

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2019**

**Présents :** MARCUS Martine, DUMENY Catherine, HAZARD Jean, MARCUS Hubert, NICOLAS Christophe, HAZARD Guy

**Absente :** MUHLENHOVER Danièle

**Secrétaire de séance :** DUMENY Catherine

Convocation : 26/03/2019

Affichage : 02/04/2019

### **N° 11-2019 : Compte de gestion 2018 - COMMUNE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve par 6 voix le compte de gestion de l'exercice 2018 de la commune qui s'établit comme suit :

	Résultat clôture exercice 2017	Part affectée à l'investissement Exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Investissement	- 10 639.64	0.00	37 673.95	0.00	27 034.31
Fonctionnement	353 511.05	15 639.64	13 004.90	0.00	350 876.31
<b>Total</b>	<b>342 871.41</b>	<b>15 639.64</b>	<b>50 678.85</b>	<b>0.00</b>	<b>377 910.62</b>

### **N° 12-2019 : Présentation et vote du compte administratif 2018 (commune)**

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le compte administratif 2018, lequel peut se résumer ainsi :

	Résultat de clôture au 31/12/17	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
<b>Investissement</b>	- 10 639.64	0.00	37 673.95	27 034.31
<b>Fonctionnement</b>	353 511.05	15 639.64	13 004.90	350 876.31
<b>TOTAL</b>	<b>342 871.41</b>	<b>15 639.64</b>	<b>50 678.85</b>	<b>377 910.62</b>

Adopte par 5 voix pour le compte administratif 2018 de la commune.

Le Maire ne participe pas au vote et sort durant le délibéré.

### **N° 13-2019 : Affectation du résultat de fonctionnement 2018 (commune)**

Le Conseil Municipal :

- Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2018
- Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2017	Virement à la SI	Résultat de l'exercice 2018	Restes à réaliser 2018	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Invest	- 10 639.64		37 673.95	Dépenses		27 034.21 €
				Recettes		
				0.00 €		
Fonct	353 511.05	15 639.64	13 004.90			350 876.31 €

Considérant que le seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide par 6 voix d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018</b>	<b>350 876.21 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	<b>0.00 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	<b>0.00 €</b>
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	<b>350 876.31 €</b>
Total affecté au c/1068	<b>0.00 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018</b>	
Déficit à reporter (ligne 002)	<b>0.00 €</b>

### N° 14-2019 : Compte de gestion 2018 - SERVICE DES EAUX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve par 6 voix le compte de gestion de l'exercice 2018 de la commune qui s'établit comme suit :

	Résultat clôture exercice 2017	Part affectée à l'investissement Exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Investissement	1 456.41	0.00	3 490.64	4 946.95
Fonctionnement	21 432.05	0.00	- 2 816.88	18 615.17
Total	22 888.36	0.00	673.76	23 562.12

### N° 15-2019 : Présentation et vote du compte administratif 2018 (Service des eaux)

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le compte administratif 2018, lequel peut se résumer ainsi :

	Résultat de clôture au 31/12/17	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	1 456.41	0.00	3 490.64	4 946.95
Fonctionnement	21 432.05	0.00	- 2 816.88	18 615.17
<b>TOTAL</b>	<b>22 888.36</b>	<b>0.00</b>	<b>673.76</b>	<b>23 562.12</b>

- Vote par 5 voix et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Maire ne participe pas au vote et sort durant le délibéré.

### N° 16-2019 : Affectation du résultat de fonctionnement 2018 (Service des Eaux)

Le Conseil Municipal :

- Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2018
- Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2017	Virement à la SF	Résultat de l'exercice 2018	Restes à réaliser 2018	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Invest	1 456.31 €		- 3 490.64 €	Dépenses 0.00 € Recettes 0.00 €	0.00 €	4 946.95 €
Fonct	21 432.05 €	0.00 €	- 2 816.88 €			18 615.17 €

Considérant que le seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide par 6 voix d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018</b>	<b>18 615.17 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	<b>0.00€</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	<b>0.00 €</b> <b>18 615.17 €</b>
Total affecté au c/1068	<b>0.00 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017</b> Déficit à reporter (ligne 002)	<b>0.00 €</b>

### **N° 17-2019 : Budget primitif 2019 - Commune**

Le Conseil Municipal vote par 6 voix le budget primitif 2019 de la commune

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	139 225.69 €	429 873.31 €
Section investissement	77 700.00 €	77 700.00 €

### **N° 18-2019 : Budget primitif 2019 - SERVICE DES EAUX**

Le Conseil Municipal vote par 6 voix le budget primitif 2019 du Service des Eaux

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	35 368.17 €	35 368.17 €
Section investissement	14 683.95 €	14 683.95 €

### **N° 19-2019 : Vote des taux des taxes locales**

Le conseil municipal par 6 voix décide de maintenir pour l'année 2019 les taux des taxes directes locales de l'année 2018.

Taux votés pour l'année 2019 :

- Taxe Habitation	8.18 %
- Taxe foncière (bâti)	3.93 %
- Taxe foncière (non bâti)	8.91 %
- CFE	9.32 %

### **N° 20-2019 : Vote subventions 2019**

Le Maire présente à l'assemblée deux demandes de subventions pour l'année 2019, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- ADRM: Vote d'une subvention de 300 euros (6 voix pour)
- Ligue contre le cancer – Pas de subvention (4 voix contre et 2 abstentions)

### **N° 21-2019 : Bornage du périmètre du captage d'eau de Varvinay**

Le Conseil Municipal, considérant l'absence de plusieurs bornes portant limites du périmètre de protection immédiat du captage d'eau potable de Varvinay, décide par 6 voix de confier les travaux de bornage de la parcelle cadastrée ZD 11 au cabinet de géomètre Arpent Conseils pour un montant de 925 euros HT.

### **N° 22-2019 : Mise à disposition de la salle de mairie**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 6 voix la mise à disposition de la salle de la mairie qui sera réservée aux habitants de la commune à titre gracieux. Les modalités de mise à disposition seront définies par le biais d'une convention. Une caution d'un montant de 250 euros sera déposée au moment de la réservation en garantie des dommages éventuels accompagnée d'une attestation d'assurance couvrant les risques d'utilisation de la salle.

### **Entretien chemins- Demande de M. MASSOMPIERRE Adrien**

Mme le Maire porte à la connaissance de l'assemblée la demande de M. MASSOMPIERRE Adrien, propriétaire exploitant sur la commune, sollicitant l'autorisation d'entreprendre des travaux de remise en état de plusieurs chemins.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 6 voix :

- Autorise M. MASSOMPIERRE à procéder à la remise en état des chemins ci-après :
  - Chemin du pont de la Creue (TGV)
  - Chemin du cimetière à Savonnières avec création d'un emplacement de croisement
  - Chemin du captage d'eau à Savonnières (rue du moulin)
- Décide que la commune prendra en charge l'achat des matériaux (concassé)

### **Clôture du captage d'eau de Varvinay**

Dans le cadre du projet de clôture du captage d'eau de Varvinay, Mme le Maire présente le devis de l'entreprise RV Environnement . Il convient de solliciter d'autres devis pour permettre de comparer les prix.